



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-DE-
BELLECHASSE**

RAPPORT FINANCIER

2025



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport de l'auditeur externe

Présenté lors de la séance ordinaire du
conseil municipal du 12 août 2026 et
conformément à l'article 176.2.2 du Code
municipal du Québec



Table des matières

1. Mot du maire
3. Comprendre quelques termes financiers
4. Coup d'oeil sur l'année 2025
5. Rapport de l'auditeur externe
6. Où va l'argent des contribuables
7. Principaux écarts budgétaires
8. Revenus additionnels ayant contribué à l'excédent
9. Dépenses
10. Excédent de fonctionnement non affecté
11. Excédents affectés et fonds réservés
12. Fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'élections
13. Projets d'immobilisations réalisés en 2025
14. Immobilisations
15. Endettement
16. Conclusion

**LE PRÉSENT RAPPORT VISE À PRÉSENTER AUX CITOYENS LES
PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2025
DANS UN LANGAGE SIMPLE ET ACCESSIBLE**



Mot du maire

Chers citoyens, chères citoyennes de Saint-Charles-de-Bellechasse

C'est avec fierté que je vous présente les faits saillants du rapport financier 2025 de notre municipalité.

L'année 2025 aura été marquée par la poursuite d'investissements importants visant à maintenir et améliorer les services offerts à notre population.

Grâce à des revenus supérieurs aux prévisions, notamment en matière de droits de mutation, d'activités récréatives et de développement immobilier, ainsi qu'à un contrôle des dépenses, la municipalité termine l'exercice financier avec un excédent de fonctionnement de l'ordre de **764 000 \$**. Cette performance représente près de **13 %** du budget annuel.

Cet excédent ne constitue pas une somme destinée à être dépensée immédiatement. Il représente plutôt une marge de manœuvre financière qui permettra à la municipalité de faire face aux imprévus, de soutenir ses projets futurs et de limiter l'impact financier sur les contribuables.

En 2025, nous avons investi plus de **1,5 million de dollars** dans nos infrastructures et nos équipements collectifs. La réfection de l'avenue Royale, plusieurs travaux de voirie, la remise à niveau de ponceaux ainsi que l'amélioration de certaines installations récréatives témoignent de notre volonté de préserver la qualité de vie de notre milieu tout en préparant l'avenir.

Je suis également heureux de souligner que les états financiers 2025 ont reçu une opinion sans réserve de l'auditeur externe, ce qui confirme que la situation financière de la municipalité est présentée fidèlement et conformément aux normes comptables applicables.



Malgré les défis auxquels font face les municipalités partout au Québec, notamment en matière d'infrastructures et de coûts croissants des services municipaux, Saint-Charles-de-Bellechasse conserve une situation financière enviable. Notre niveau d'endettement demeure sous le seuil généralement reconnu comme prudent dans le monde municipal, tout en nous permettant de poursuivre les investissements nécessaires à notre développement.

En résumé, l'année 2025 aura permis à Saint-Charles-de-Bellechasse de maintenir des services de qualité, d'investir plus de 1,5 M \$ dans ses infrastructures et de renforcer sa situation financière, le tout sans compromettre sa capacité de payer ni son développement futur.

Au nom des membres du conseil municipal, je tiens à remercier l'ensemble des employés municipaux pour leur travail ainsi que les citoyens pour leur confiance.

Ensemble, nous poursuivons la construction d'une municipalité dynamique, prospère et tournée vers l'avenir.

« Grâce à l'engagement de notre communauté, Saint-Charles-de-Bellechasse poursuit son développement sur des bases financières solides et durables. »

Pascal Rousseau
Maire de Saint-Charles-de-Bellechasse

 **RETENIR**

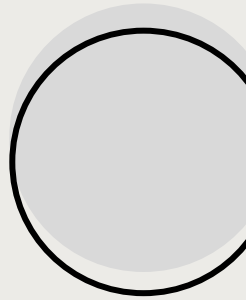
L'année 2025 s'est soldée par un excédent de fonctionnement de 764 000 \$, soit près de 13 % du budget annuel. Cette marge de manœuvre permettra de soutenir les projets futurs tout en limitant la pression sur les contribuables.

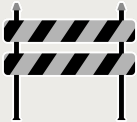
COMPRENDRE QUELQUES TERMES

FINANCIERS

TERME	DÉFINITION SIMPLIFIÉE
EXCÉDENT	Argent restant à la fin de l'année lorsque les revenus dépassent les dépenses
EXCÉDENT NON AFFECTÉ	Réserve générale pouvant servir à divers projets futurs
EXCÉDENT AFFECTÉ	Somme réservée par le conseil pour des projets précis
IMMOBILISATIONS	Infrastructures ou équipements durables (routes, bâtiments, véhicules, etc.)
AMORTISSEMENT	Répartition du coût d'une immobilisation sur sa durée de vie
DETTE NETTE	Dettes réelles après déduction des subventions à recevoir et autres actifs financiers liés à la dette
FONDS DE ROULEMENT	Mécanisme permettant de financer sans intérêt des immobilisations

COURP D'OEUVRE SUR L'ANNÉE 2025



☒ EXCÉDENT 2025		764 000 \$
☒ EXCÉDENT NON AFFECTÉ		2,1 M\$
☒ EXCÉDENT AFFECTÉ		1,0 M\$
☒ INVESTISSEMENTS		1,5 M\$
☒ DETTE NETTE		6,1 M\$

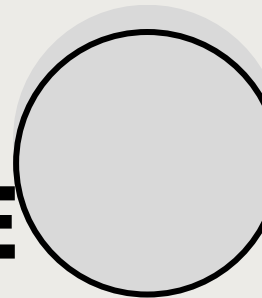
CE QU'IL FAUT RETENIR

- ☒ REVENUS SUPÉRIEURS AUX PRÉVISIONS NOTAMMENT EN RAISON DES DROITS DE MUTATION, DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET DE VENTES DE TERRAINS
- ☒ DÉPENSES BIEN CONTRÔLÉES
- ☒ INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 1,5 M \$ RÉALISÉS
- ☒ SITUATION FINANCIÈRE SAINE
- ☒ AUCUNE RÉSERVE DE L'AUDITEUR EXTERNE

IMPACT SUR LA TAXATION

L'excédent de 764 000 \$ provient principalement de revenus plus élevés et d'un contrôle des dépenses. Cette marge de manœuvre contribue à limiter la pression sur la taxation future et à financer certains projets sans recourir davantage à l'endettement.

Rapport DE L'AUDITEUR EXTERNE



Bonne nouvelle !

L'auditeur externe a émis une opinion sans réserve.
Cela confirme que les états financiers présentent
fidèlement la situation financière de la municipalité.

Pourquoi l'auditeur avait-il émis une réserve en 2023 et 2024 ?

Depuis 2023, les municipalités doivent comptabiliser les coûts futurs liés à certains bâtiments contenant de l'amiante.

Situation en 2025

Une étude spécialisée a été réalisée. Un seul bâtiment nécessitait une provision.

Résultat

L'auditeur externe a émis une opinion sans réserve, ce qui signifie que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la municipalité.

Extrait officiel de l'opinion de l'auditeur externe

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



OÙ VA L'ARGENT DES CONTRIBUABLES

	<u>Budget 2025</u>	<u>Réel 2025</u>	<u>En %</u>	<u>Écart</u>
Revenus				
Taxes	4 585 432 \$	4 716 205 \$	69,2%	130 773 \$
Compensations tenant lieu de taxes	186 391 \$	133 713 \$	2,0%	(52 678) \$
Transferts (subventions)	346 525 \$	361 721 \$	5,3%	15 196 \$
Services rendus	541 050 \$	791 139 \$	11,6%	250 089 \$
Imposition de droits	79 000 \$	386 554 \$	5,7%	307 554 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$	2 234 \$	0,0%	234 \$
Revenus d'intérêts	23 000 \$	80 225 \$	1,2%	57 225 \$
Autres revenus	6 000 \$	339 569 \$	5,0%	333 569 \$
	5 769 398 \$	6 811 360 \$	100,0%	1 041 962 \$

Près de 7 dollars sur 10 perçus par la municipalité proviennent des taxes foncières et de services. Les autres revenus proviennent principalement des activités de loisirs, des droits de mutation immobilière et des subventions gouvernementales.

<u>Dépenses par fonction</u>	<u>Budget 2025</u>	<u>Réel 2025</u>	<u>Écart</u>
Administration générale	932 069 \$	945 648 \$	(13 579) \$
Sécurité publique	622 012 \$	849 577 \$	(227 565) \$
Transport	1 247 496 \$	1 231 877 \$	15 619 \$
Hygiène du milieu	1 173 167 \$	1 125 872 \$	47 295 \$
Santé et bien-être	2 500 \$	3 777 \$	(1 277) \$
Aménagement, urbanisme et développement	116 764 \$	117 315 \$	(551) \$
Loisirs et culture	1 177 534 \$	1 165 527 \$	12 007 \$
Service de dette			
- Capital	273 231 \$	290 842 \$	(17 611) \$
- Intérêts	199 625 \$	199 737 \$	(112) \$
Affectations:			
Coût des propriétés vendues	- \$	(12 031) \$	12 031 \$
Gain sur cession d'actifs	- \$	- \$	- \$
Création d'une réserve - matières résiduelles	25 000 \$	- \$	25 000 \$
Utilisation de l'excédent	- \$	(7 262) \$	7 262 \$
Activités d'investissement	- \$	136 807 \$	(136 807) \$
	5 769 398 \$	6 047 686 \$	(278 288) \$
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	763 674 \$	763 674 \$
Excédent en pourcentage du budget		13,2%	

Les trois principaux postes de dépenses sont le transport (routes et voirie), les loisirs et la culture ainsi que les services liés à l'environnement et aux infrastructures d'eau.

PRINCIPAUX ÉCARTS BUDGÉTAIRES



EN TERMES PLUS SIMPLES

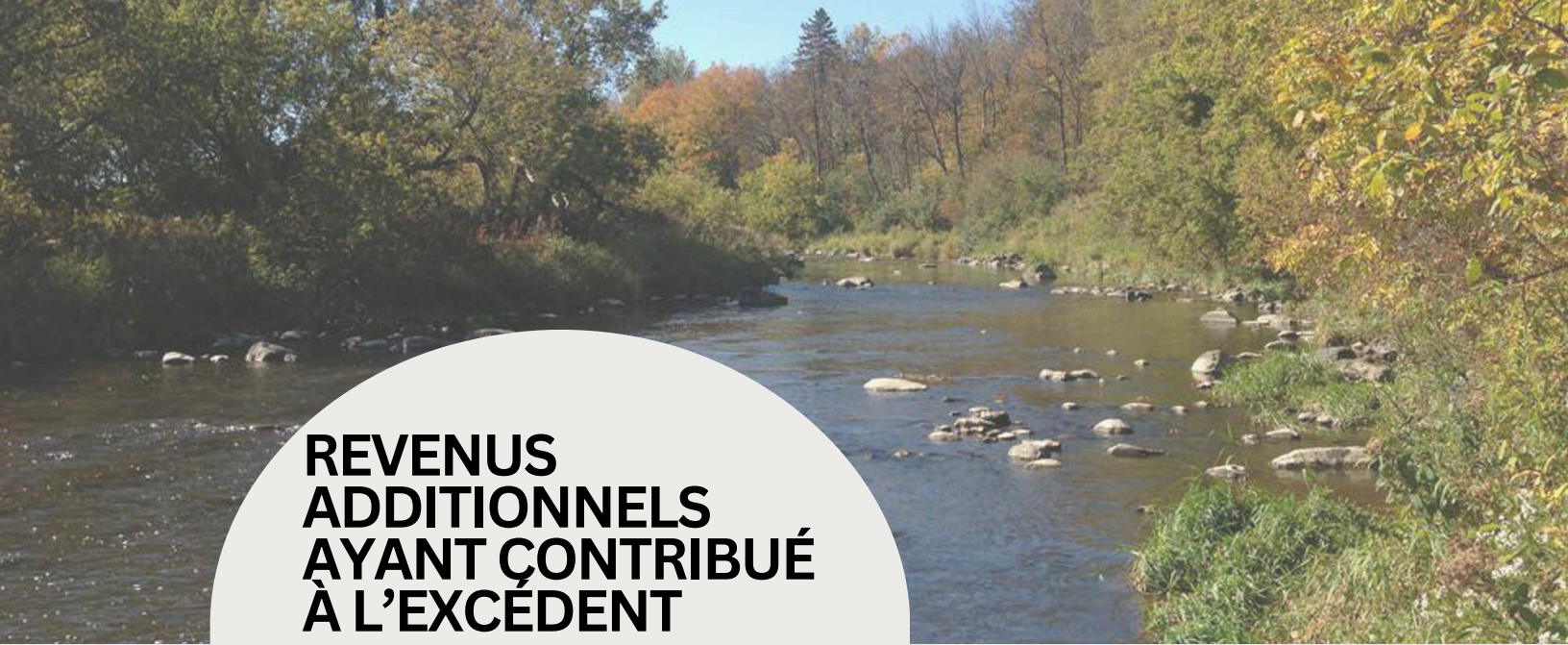
L'excédent de 764 000 \$ provient principalement de revenus plus élevés que prévu, notamment les droits de mutation, les activités de loisirs et certaines ventes de terrains, et d'un contrôle des dépenses.

LA NOTION D'ÉCARTS NETS EST UTILISÉE AFIN DE DÉGAGER LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS EXPLIQUANT L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT, C'EST-À-DIRE DES REVENUS OU DES DÉPENSES QUI NE S'ANNULENT PAS. À TITRE D'EXEMPLE, CERTAINS FRAIS OCCASIONNÉS PAR L'ACCIDENT D'UN CAMION-INCENDIE ONT FAIT L'OBJET D'UN REMBOURSEMENT PAR L'ASSUREUR. COMME IL EN RÉSULTE UN REVENU ET UNE DÉPENSE DU MÊME MONTANT, CE TYPE D'ÉCART N'AFECTE PAS L'EXCÉDENT ET N'EST PAS TRAITÉ DANS LES ÉCARTS NETS.

Faits saillants des écarts nets de plus de 10 000\$

Revenus nets additionnels	816 000 \$
Dépenses nettes additionnelles	(52 000) \$
Excédent de fonctionnement de l'année 2025	764 000 \$
Budget 2025	5 769 000 \$
Pourcentage de l'excédent sur le budget	13,2%





REVENUS ADDITIONNELS AYANT CONTRIBUÉ À L'EXCÉDENT

Revenus nets

Écart favorable
(défavorable)

Droits de mutation

Deux importantes transactions au-delà de 500 000\$ et
davantage de transactions immobilières (budget : 70 000 \$) 299 000 \$

Ventes de terrains

Ventes de terrains - développement rue Lemieux 194 000 \$

Activités récréatives

Davantage d'activités à l'aréna de Saint-Charles 166 000 \$

Taxes

Ajout de propriétés au sein du parc de la municipalité 131 000 \$

Revenus d'intérêts

Revenus d'intérêts sur placement et sur arrérages sur comptes de
taxes 57 000 \$

Bris, raccordements eau et égouts

Plus de raccordements que prévu 13 000 \$

Paiements tenant lieu de taxes

Compensation non versée en lien avec la nouvelle école (53 000) \$

Autres écarts inférieurs à 10 000\$

9 000 \$

816 000 \$

Dépenses

Dépenses nettes

Écart favorable
(défavorable)

Réseaux d'égouts

Travaux reportés, moins d'achat de pièces 35 000 \$

Patinoires

Réparations non exécutées et reportées 26 000 \$

Réserve pour les matières résiduelles

Création de la réserve à même l'excédent au lieu du budget 25 000 \$

Enlèvement de la neige

Hiver moins rigoureux 19 000 \$

Traitement des eaux usées

Moins de bris d'équipement 18 000 \$

Aménagement et urbanisme

Moins de services professionnels que prévus 18 000 \$

Bibliothèques

Achat d'ameublement reporté, moins de salaires 14 000 \$

Collecte et transport des déchets

Gestion des branches, cueillettes supplémentaires de conteneurs (13 000) \$

Remboursement en capital

Remboursement anticipé de la dette (18 000) \$

Sécurité-incendie

Dépenses liées à l'accident non remboursables par l'assureur (30 000) \$

Immobilisations financées à même le budget

Réfection de ponceaux (64 000) \$

Obligations liées au désamiantage d'un bâtiment (73 000) \$

Autres écarts inférieurs à 10 000 \$

(9 000) \$

(52 000) \$

Excédent de fonctionnement NON AFFECTÉ

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

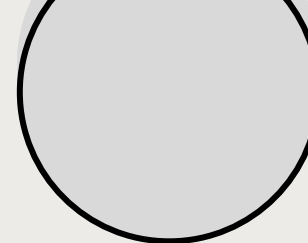
Cette réserve générale permet de faire face aux imprévus, de financer des projets et de réduire le recours à l'endettement.

Solde au 1^{er} janvier 2025	1 944 067 \$
Plus: excédent de l'année 2025	763 674 \$
Moins: utilisations en cours d'année 2025	(596 837) \$
Solde au 31 décembre 2025	2 110 904 \$

LE TABLEAU QUI SUIT DÉCRIT L'ÉVOLUTION DE L'EXCÉDENT
ACCUMULÉ NON AFFECTÉ EN COURS DE L'ANNÉE 2025.

<u>Solde au 1^{er} janvier 2025</u>			1 944 067 \$
Moins : redressement du solde du début			
Obligation - Mise hors service d'immobilisations (2023, 2024)			(77 501) \$
<u>Solde redressé</u>			1 866 566 \$
<u>Plus:</u>			
Excédent de l'année 2025			763 674 \$
<u>Moins:</u>	Résolution		
Transferts à des excédents affectés			
- Développement domiciliaire	20250807	(117 526) \$	
- Hôtel de ville	20251222	(35 000) \$	
- Projets communautaires	20251223	(76 250) \$	
- Terrain de soccer	20251125	(3 285) \$	
- Voirie (redevances carrières et sablières)	20250525	(4 972) \$	
- Voirie (redevances carrières et sablières)	20251224	(2 726) \$	
- Matières résiduelles	20251240	(25 000) \$	
- Aréna	20251241	(35 000) \$	
<u>Paielements d'immobilisations</u>			
- VTT	20250613	(13 052) \$	
- Réfection rang Nord-Est	20251127	(77 325) \$	
- Réfection rang Hêtrière Ouest	20251128	(37 608) \$	
- Véhicule transport loisirs	20251130	(20 074) \$	
- Ponceau (portion non subventionnée)	N/A	(66 518) \$	
<u>Réserve Élections</u>	Loi	(5 000) \$	(519 336) \$
Solde au 31 décembre 2025			2 110 904 \$

Excédents affectés et FONDS RÉSERVÉS



DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA MUNICIPALITÉ A CRÉÉ PLUSIEURS EXCÉDENTS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES. CEUX-CI SE DÉCLINENT COMME SUIT :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>Excédent affecté</u>					
Assainissement	51 391 \$	51 391 \$	51 391 \$	51 391 \$	51 391 \$
Eau potable	104 376 \$	104 376 \$	195 441 \$	195 441 \$	195 441 \$
Développement domiciliaire	361 107 \$	846 058 \$	462 433 \$	1 061 433 \$	683 062 \$
Parcs	8 237 \$	8 237 \$	4 237 \$	4 237 \$	4 237 \$
Salle Claude-Marquis	74 000 \$	74 000 \$	74 000 \$	74 000 \$	- \$
Sécurité incendie	78 386 \$	78 386 \$	78 386 \$	58 386 \$	41 386 \$
Redevances éoliennes	26 675 \$	26 675 \$	25 289 \$	36 287 \$	28 952 \$
Parcs et terrains de jeux	91 450 \$	91 450 \$	- \$	- \$	- \$
Pluvial et sanitaire	30 000 \$	30 000 \$	- \$	- \$	- \$
Sécurité civile	7 883 \$	7 883 \$	- \$	- \$	- \$
Voirie	22 699 \$	15 000 \$	- \$	- \$	- \$
Aréna	35 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Terrain de soccer	- \$	26 721 \$	- \$	- \$	- \$
Matières résiduelles	25 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Hôtel de ville	35 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Projets communautaires	76 250 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres excédents affectés	- \$	- \$	115 054 \$	87 063 \$	88 883 \$
	1 027 454 \$	1 360 177 \$	1 006 231 \$	1 568 238 \$	1 113 352 \$

LA MUNICIPALITÉ DISPOSE ÉGALEMENT DE DEUX FONDS RÉSERVÉS :

<u>Fonds réservés</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fonds de roulement	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$
Élections	12 738 \$	15 000 \$	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
	162 738 \$	165 000 \$	160 000 \$	155 000 \$	155 000 \$

FONDS DE ROULEMENT

LA MUNICIPALITÉ POSSÈDE UN FONDS DE ROULEMENT QUI PERMET DE PAYER COMPTANT DES IMMOBILISATIONS ET DE LES REMBOURSER SUR UNE PÉRIODE N'EXCÉDANT PAS 10 ANS. LE CAPITAL AUTORISÉ DE CE FONDS S'ÉLÈVE ACTUELLEMENT À 150 000 \$ ET NE DOIT PAS DÉPASSER 20% DU BUDGET, SOIT 1 154 000 \$ CALCULÉ À PARTIR DU BUDGET 2025. IL EST À NOTER QUE LE FONDS DE ROULEMENT N'A PAS ÉTÉ UTILISÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.

Fonds réservé pour les dépenses liées à la **TENUE D'ÉLECTIONS**

DEPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR, LE 1ER JANVIER 2022, DES ARTICLES 278.1 ET 2 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS, TOUTE MUNICIPALITÉ DOIT CONSTITUER UN FONDS RÉSERVÉ AU FINANCEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'ÉLECTION. LE FONDS EST CONSTITUÉ DES SOMMES QUI Y SONT AFFECTÉES ANNUELLEMENT.

LE CONSEIL DOIT, APRÈS CONSULTATION AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION, AFFECTER ANNUELLEMENT DANS LE FONDS LES SOMMES NÉCESSAIRES AFIN QU'IL SOIT SUFFISANT, L'ANNÉE OÙ DOIT ÊTRE TENUE LA PROCHAINE ÉLECTION GÉNÉRALE, POUR POURVOIR AU COÛT DE CETTE ÉLECTION.

EN 2025, UN MONTANT DE 5 000 \$ A ÉTÉ AFFECTÉ À CETTE RÉSERVE À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ. AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES, D'AUTRES SOMMES Y SERONT AJOUTÉES DE SORTE QUE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION DISPOSERA D'UNE SOMME DE L'ORDRE DE 20 000 \$ POUR FINANCER LES DÉPENSES DE L'ÉLECTION 2029.

SOMMAIRE DES EXCÉDENTS ET FONDS RÉSERVÉS AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Excédent de fonctionnement non affecté	2 110 904 \$	1 944 067 \$
Excédent de fonctionnement affecté	1 027 454 \$	1 360 177 \$
Fonds réservés	162 738 \$	165 000 \$
Total	3 301 096 \$	3 469 244 \$
Budget	5 769 398 \$	5 411 615 \$
% des excédents accumulés et fonds réservés sur le budget	57,2%	64,1%

La réserve générale de la municipalité a progressé de façon constante au cours des cinq dernières années, renforçant sa capacité à faire face aux imprévus et à financer des projets futurs.

Projets d'investissements réalisés **EN 2025**

➔ Redressements et remplacements de ponceaux	741 000 \$
➔ Réfection de l'avenue Royale	495 000 \$
➔ Réfection – Rangs Hêtrière Ouest/Est et Nord-Est	158 000 \$
➔ Éclairage du terrain de soccer	47 000 \$
➔ Édifices communautaires	33 000 \$

Plus de 90 % des investissements réalisés en 2025 ont été consacrés aux infrastructures routières et aux ponceaux.

Le détail des projets apparaît ci-dessous.

Description des projets	Dépenses d'investissement	
	Prévisions 2025 Cumulatif	Réel 2025
<u>Transport</u>		
Réfection avenue Royale		494 863 \$
Réfection rang Hêtrière Est		37 608 \$
Réfection rang Hêtrière Ouest		43 599 \$
Réfection rang Nord-Est		77 325 \$
Achat de véhicules		33 326 \$
Achat machine à colasse		
Machinerie et outillage		
Entrepôt à sel		
Développement - rue Lemieux		504 \$
Redressement de ponceaux		604 833 \$
Remplacement ponceaux rang Sud-Ouest	380 500 \$	136 518 \$
<u>Hygiène du milieu</u>		
Recherche en eau		
Plans et devis - usine d'assainissement		
Gestion des actifs		2 110 \$
Renouvellement du plan d'intervention		30 050 \$
Étude et ajout d'une génératrice au réservoir		
Remplacement de compteurs d'eau		
Travaux correctifs - réseau pluvial	2 107 500 \$	
<u>Loisirs et culture</u>		
Éclairage - terrain de soccer	40 000 \$	47 287 \$
Édifices communautaires et récréatifs	- \$	33 449 \$
	2 528 000 \$	1 541 472 \$

Financement :

Transferts (subventions)	1 068 241 \$
Excédents (affectés et non affectés)	336 597 \$
Budget de fonctionnement	136 634 \$
Emprunt	- \$
TOTAL	1 541 472 \$

Immobilisations

<u>Immobilisations</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>Coût</u>					
Solde au 1 ^{er} janvier	40 744 607 \$	38 820 461 \$	36 993 913 \$	35 307 354 \$	33 489 007 \$
Redressement	- \$	73 052 \$	- \$	- \$	- \$
Additions	1 541 472 \$	1 893 084 \$	2 027 772 \$	1 875 339 \$	2 017 792 \$
Cessions	- \$	(41 990) \$	(201 224) \$	(188 780) \$	(199 445) \$
Solde au 31 décembre	42 286 079 \$	40 744 607 \$	38 820 461 \$	36 993 913 \$	35 307 354 \$
<u>Amortissement cumulé</u>					
Solde au 1 ^{er} janvier	20 136 139 \$	19 096 894 \$	18 063 539 \$	17 030 779 \$	16 303 342 \$
Redressement	- \$	4 428 \$	- \$	- \$	- \$
Additions	1 116 427 \$	1 046 248 \$	1 033 355 \$	1 032 760 \$	926 882 \$
Cessions	- \$	(11 431) \$	- \$	- \$	(199 445) \$
Solde au 31 décembre	21 252 566 \$	20 136 139 \$	19 096 894 \$	18 063 539 \$	17 030 779 \$
<u>Valeur comptable nette</u>	21 033 513 \$	20 608 468 \$	19 723 567 \$	18 930 374 \$	18 276 575 \$

LES IMMOBILISATIONS AU 31 DÉCEMBRE

AVEC L'AJOUT D'INVESTISSEMENTS BRUTS DE L'ORDRE DE 1,5 M \$ EN 2025, LE COÛT DES IMMOBILISATIONS ATTEINT DONC 42,3 M \$ ET L'AMORTISSEMENT CUMULÉ S'ÉLÈVE À 21,3 M \$, D'OÙ UNE VALEUR COMPTABLE NETTE D'UN PEU PLUS DE 21,0 M \$.

<u>Immobilisations</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Coût	42 286 079 \$	40 744 607 \$	38 820 461 \$	36 993 913 \$	35 307 354 \$
Amortissement cumulé	(21 252 566) \$	(20 136 139) \$	(19 096 894) \$	(18 063 539) \$	(17 030 779) \$
	21 033 513 \$	20 608 468 \$	19 723 567 \$	18 930 374 \$	18 276 575 \$
<u>Endettement à long terme de l'administration municipale</u>	5 061 060 \$	5 631 358 \$	5 695 033 \$	4 823 813 \$	5 199 174 \$
<u>Pourcentage de la dette municipale sur les immobilisations</u>	24,1%	27,3%	28,9%	25,5%	28,4%

Au 31 décembre 2025, le pourcentage de la dette de l'administration municipale est de 24,1%, soit bien en deçà du seuil de 40% généralement reconnu comme prudent.

Endettement

Endettement total net à long terme	2025	2024	2023	2022	2021
<u>Dette à long terme de la municipalité</u>	6 472 100 \$	7 030 500 \$	7 587 500 \$	7 585 500 \$	8 125 000 \$
<u>Ajouter:</u>					
Activités d'investissement à financer	558 197 \$	837 653 \$	607 462 \$	- \$	36 356 \$
<u>Déduire:</u>					
Autres débiteurs (subventions à recevoir)	(1 969 237) \$	(2 236 795) \$	(2 499 929) \$	(2 761 687) \$	(2 962 182) \$
<u>Endettement à long terme de l'administration</u>	5 061 060 \$	5 631 358 \$	5 695 033 \$	4 823 813 \$	5 199 174 \$
Quote-part - MRC de Bellechasse	1 007 143 \$	623 963 \$	720 881 \$	644 566 \$	629 494 \$
<u>Endettement total net à long terme</u>	6 068 203 \$	6 255 321 \$	6 415 914 \$	5 468 379 \$	5 828 668 \$
<u>Revenus réels de l'année</u>	6 811 360 \$	6 477 160 \$	5 427 401 \$	5 544 398 \$	4 362 575 \$
<u>Ratio de la dette sur les revenus</u>	89,1%	96,6%	118,2%	98,6%	133,6%

L'endettement total net à long terme au 31 décembre

Le ratio dette/revenus demeure sous le seuil de 100 %,
généralement reconnu comme prudent.

Pour bien mesurer la dette d'une municipalité, il faut tenir compte des éléments suivants :

- ✓ Montant de la dette brute (emprunt effectué par la municipalité)
- ✓ Dépenses effectuées au 31 décembre mais non encore financées
- ✓ Portion de la dette remboursable par le gouvernement
- ✓ Quote-part de l'endettement auprès de la municipalité régionale de comté



En conclusion

L'exercice financier 2025 démontre que la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse bénéficie d'une situation financière saine et stable.

La municipalité a été en mesure de maintenir ses services, de réaliser des investissements significatifs dans ses infrastructures et d'accroître sa capacité financière pour les années à venir.

Le conseil municipal poursuivra ses efforts afin de répondre aux besoins de la population tout en assurant une gestion responsable des ressources qui lui sont confiées.

Les résultats présentés dans ce rapport démontrent que Saint-Charles-de-Bellechasse dispose des moyens nécessaires pour poursuivre son développement tout en maintenant un équilibre entre les services aux citoyens, les investissements et la capacité de payer des contribuables.

Le conseil municipal entend assurer une gestion prudente afin de maintenir des services de qualité, soutenir les projets structurants et préserver la qualité de vie qui fait la fierté de notre communauté.

« Les résultats financiers de 2025 démontrent que notre municipalité dispose des ressources nécessaires pour poursuivre son développement de façon responsable. Le conseil municipal continuera d'investir dans les infrastructures, les services à la population et la qualité de vie qui font la force de Saint-Charles-de-Bellechasse. »

Pascal Rousseau
Maire de Saint-Charles-de-Bellechasse

Ce que cela signifie concrètement pour les citoyens

- ✓ Finances municipales en bonne santé
- ✓ Capacité d'investir dans les infrastructures
- ✓ Réserves financières solides
- ✓ Endettement sous contrôle
- ✓ Maintien d'une pression raisonnable sur la taxation